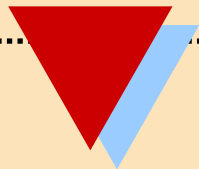




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



# Observatoire du bruit des transports terrestres

Réunion du Comité de Pilotage  
du 21 juin 2007 - DDE 57

Rédacteur : [jean-luc.chantraine@equipement.gouv.fr](mailto:jean-luc.chantraine@equipement.gouv.fr)

## Les textes de référence :

La directive européenne du 25 juin 2002

Le décret du 24 mars 2006

L'arrêté du 4 avril 2006

LA NOUVELLE CIRCULAIRE DU 7 JUIN 2007 – voir PPT

<b>Les échéances :</b> <i>(au sens INSEE)</i>	<b>Agglomérations et infrastructures &gt; 250 000 hab.</b> <i>(Agglo de Metz)</i>	<b>Agglomérations et infrastructures &gt; 100 000 hab.</b> <i>(Agglo de Thionville)</i>
<b>Cartes de Bruit</b> Etat, Communes, EPCI	30 juin 2007	30 juin 2012
<b>Plan Prévention (PPBE)</b> Etat, Collectivités Territoriales, Communes, EPCI	18 juillet 2008	18 juillet 2013

# Déroulement de la réunion 1/3

## Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres



## 1. Les travaux réalisés ou en cours de réalisation

1.1 – Les travaux de l'Etat (DDE)

1.2 – Les travaux de la SANEF

1.3 – Les travaux de RFF

## 2. Les données disponibles

2.1 – Les données de trafics du réseau Etat (DDE)

2.2 – Les données du réseau départemental (CG)

2.3 – La cartographie des activités industrielles (DRIRE)

2.4 – Les données des infrastructures aériennes (DGAC)

# Déroulement de la réunion 2/3

## Cartes de bruit d'agglomérations



### 3. Point sur les démarches des communes et EPCI

#### (agglomération INSEE de Metz)

3.1 - L'avancement des travaux de la CA2M

3.2 - Les 11 communes « isolées »

3.3 - La communauté de communes de Maizières-les-Metz

3.4 - La communauté de communes du Pays-Orne-Moselle

3.5 - La communauté de communes du Sillon Mosellan

3.6 - La communauté de communes du Val de Moselle

3.7 - Les 5 communes de Meurthe-et Moselle

# Déroulement de la réunion 3/3

## Cartes de bruit d'agglomérations



## 4. Point sur les démarches des communes et EPCI

### (agglomération INSEE de Thionville)

4.1 - La communauté d'agglomération du Val de Fensch

4.2 - La communauté d'agglomération Portes de France-Thionville

## 5. Les modalités de publication

5.1 - Modalités de publication sur l'Internet

5.2 – Adresses utiles

⇒ La prochaine réunion du Comité de Pilotage

## 1.1.1 – Les travaux de l'Etat (DDE)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

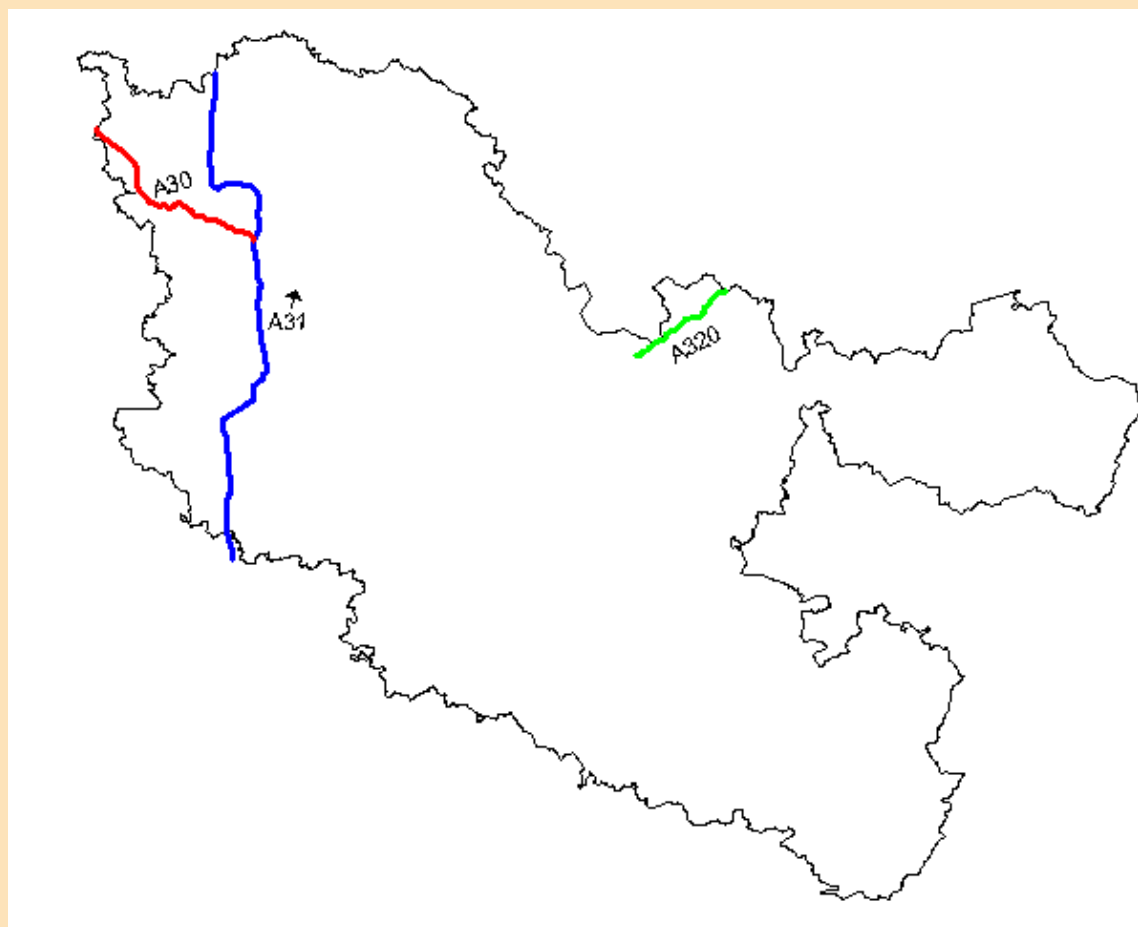
Direction Départementale  
de l'Équipement

### Identification du réseau des autoroutes non concédées

A 30 : 27 kms

A 31 : 70 kms

A 320 : 15 kms



## 1.1.2 – Les travaux de l'Etat (DDE)

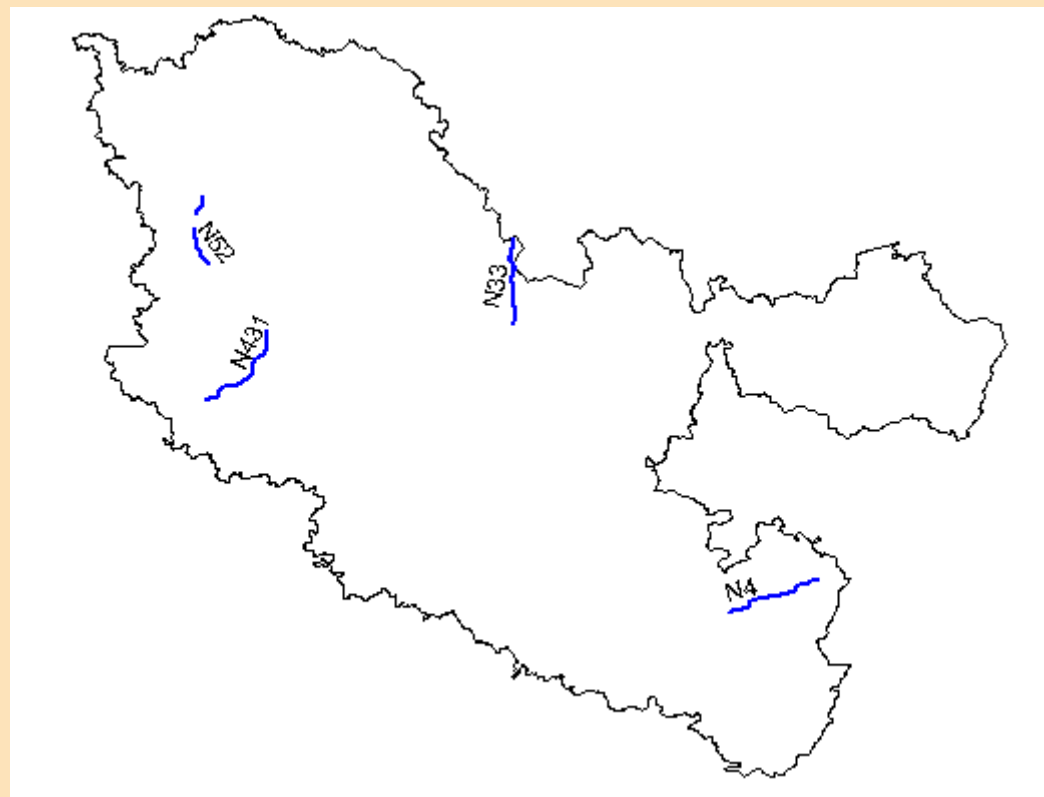
### Identification du réseau des routes nationales

RN 4 : 14 kms

RN 33 : 13 kms

RN 52 : 9 kms

RN 431 : 15 kms



## 1.1.3 – Les travaux de l'Etat (DDE)



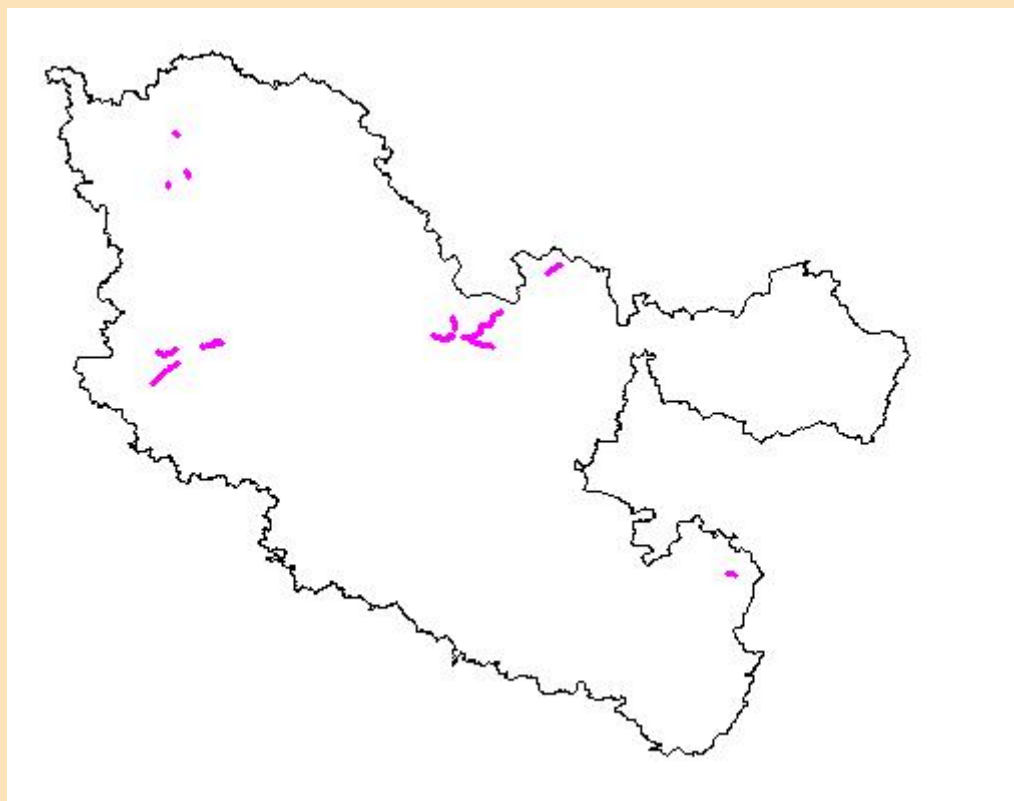
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

### Identification des routes départementales : ex RN

RN 3, RN 4, RN 33, RN 53, RN 56, RN 57, RN 233, RN 1153) pour  
*environ 36 kms*





## **1.1.4 – Les travaux de l'Etat (DDE)**



### **Les voies communales (\*)**

Environ 3 km sur les voies messines suivantes :

- rue Lothaire,
- av. Foch,
- av. Joffre
- rue Queuleu
- rue de Lattre de Tassigny
- rue de Verdun
- av. Jean XXIII
- Place Mazelle
- Pont des morts

(\*) : Basé sur les comptages 2005 fournis par la DDE

(St Avold : 17 480 v/j en 1999 et seulement 14 980 v/j en 2005)

# 1.1.5 – Les travaux de l'Etat (DDE) exemple A30 – carte a



**Mme Lamouroux du CETE**



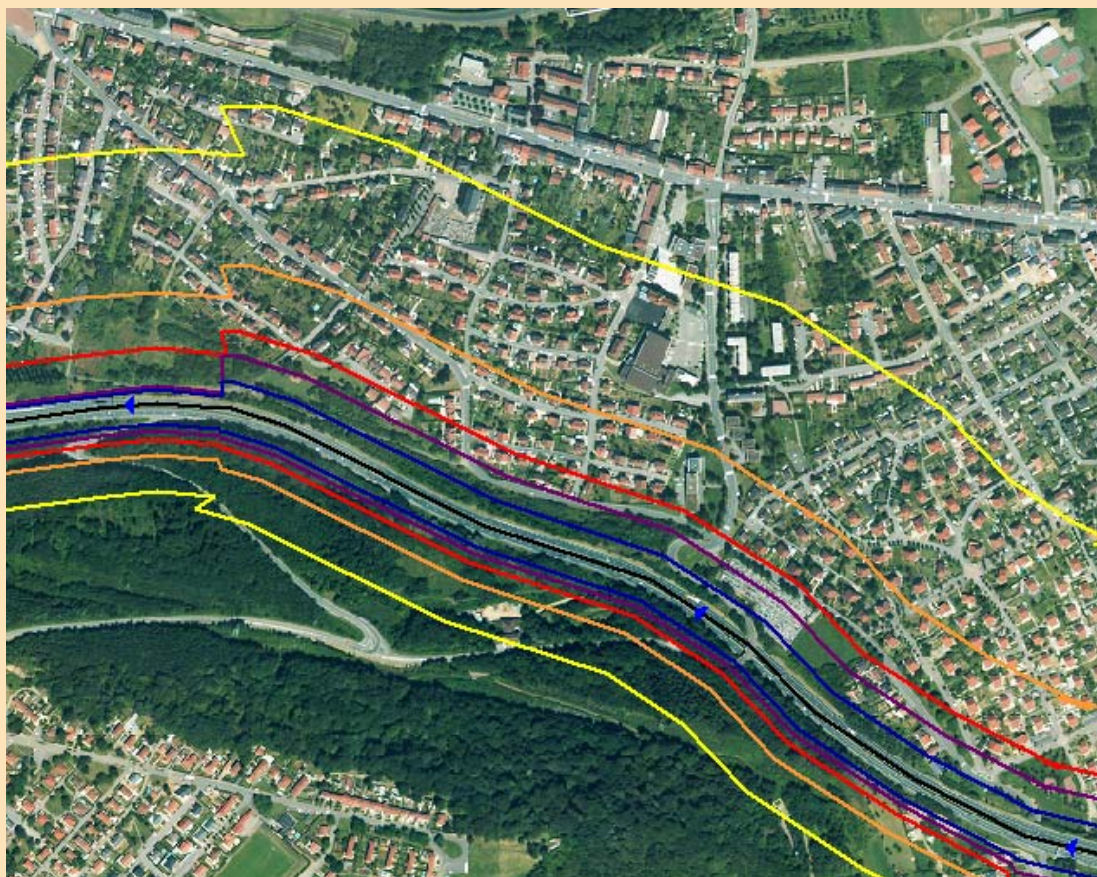
# 1.1.5 – Les travaux de l'Etat (DDE) exemple A30 – carte a



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



**Mme Lamouroux du CETE**



## 1.1.5 – Les travaux de l'Etat (DDE) exemple A30 – carte b



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



**Mme Lamouroux du CETE**



# 1.1.5 – Les travaux de l'Etat (DDE) exemple A30 – carte c



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



**Mme Lamouroux du CETE**

## 1.1.5 – Les travaux de l'Etat (DDE)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

<i>Voie</i>	<i>Surface exposée en km<sup>2</sup> à Lden (dB(A)) supérieur à</i>		
	<i>75</i>	<i>65</i>	<i>55</i>
<i>A30</i>	<i>0,41</i>	<i>3,2</i>	<i>13,5</i>
<i>A320</i>	<i>0,28</i>	<i>2,8</i>	<i>11,9</i>

**Mme Lamouroux du CETE**

## 1.2 – Les travaux de la SANEF



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

M. Bossier représentant de la SANEF – excusé

--- --- ---

Etat d'avancement au 21 juin 2007 (voir PPT)

◆ Évocation d'un point particulier :

Hombourg-Haut

**Présentation : M Chantraine**  
**SANEF: M Bossier - excusé**

## 1.3 – Les travaux de RFF

**M. Pierre représentant de RFF – excusé**

--- --- ---

**Etat d'avancement au 21 juin 2007 (voir PPT)**

**Présentation : M Chantraine  
RFF: M Pierre - excusé**



## Cartes de bruit d'agglomération

# 2.1- Les données de trafics du réseau Etat



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

En mai 2007 :

La DDE a envoyé aux communes et EPCI

les données de trafics du réseau Etat pour :

A 31 , A 30 , RN 57 , RN 233 , RN 431 , RN 52 et RN 3  
sous la forme de tableaux d'échange de données

A31

Données année 2005  
A31

RESEAU ETAT - REALISATION DES CARTES DE BRUIT  
DONNEES A TRANSMETTRE AUX COMMUNES ET EPCI - Avril 2007

Commune	Voie	Tronçon	Largeur voie	TMJA	% PL	V VL	VPL	Nb de voie	Catégorie classement
Augny	A31	Toute la commune	21	48732	15	130	110		1
Hagondange	A31	Toute la commune	28	88947	14	Vitesse réglementaire	Vitesse réglementaire	2 x 3	1
Hauconcourt	A31	De la croix de hauconcourt à Maizieres	28	98588	10	Vitesse réglementaire	Vitesse réglementaire	2 x 3	1
		DE Maizières-les-				Vitesse	Vitesse		

## **2.2- Les données du réseau Départemental**



**En avril 2007 :**

**Une réunion technique s'est tenue entre les services du  
Conseil Général et la DDE.**

**Il a été comparé les données collectées et celles préparées par  
les services.**

**Les données seront prochainement communiquées aux  
communes concernées**

## 2.3 Cartographie des activités industrielles



**La DRIRE présente les données relatives aux activités industrielles nécessaires aux communes et EPCI**

**(voir PPT)**

La Liste des installations classées est sur :

<http://www.moselle.pref.gouv.fr> (Grands dossiers-bruit)

Cette liste fait apparaître le type d'activité exercée par l'installation afin que les bureaux d'études puissent cibler les sites potentiellement les plus bruyants. La DRIRE reste toutefois à la disposition de ces derniers pour toute question complémentaire

Code GIDIC	Dpt	Nom	Adresse		Commune	Régime	Activité
62	952	57	SMVM DE L'EST THIONVILLOIS	CET d'Aboncourt	Aboncourt	A	Décharges d'ordures ménagères
62	4878	57	SCIÉRIES REUNIES D'ABRESCHVILLER	11 rue de la Forge	Abreschviller	A	Scierie, fabrication de panneaux
62	954	57	DOM de Albestroff	1 place Hôtel de Ville	Albestroff	A	Traitement de déchets urbains
62	955	57	TOPPETA Jean-Claude	Zone de la Paix	Algrange	A	Récupération, dépôts de ferrailles
62	962	57	ALTVILLER AUTOS	5 route de St Avold	Altwiller	A	Dépôts de ferraille
62	1477	57	CEDILOR (Malancourt)	Rue du Bois de Coulange	Amnéville	A	Traitement de déchets industriels
62	986	57	CIMENTS CALCIA	Usine de Rombas	Rue Portier Amnéville	A	Fabrication de chaux, ciment, plâtre
62	968	57	ESKA (Amnéville) (ex SLPF)	Site Industriel Gandrange rue de l'Usine	Amnéville	A	Sidérurgie, première transformation
62	970	57	EURO ZINGAGE SA	Route de la Cimenterie	Amnéville	A	Traitement de surface
62	980	57	LES BRONZES D'INDUSTRIES	26 rue de la République	BP 2 Amnéville	A	Fonderie et travail des métaux
62	6441	57	MIR AUTO (ex Di Egidio)	Malancourt la Montagne ( Amnéville )	Amnéville	A	Dépôts de ferraille
62	983	57	WATCO ECOSERVICE	Site sidérurgique de Gandrange	BP 55 Amnéville	A	Traitement de déchets industriels

## **2.4 Emission sonore des infrastructures aériennes**

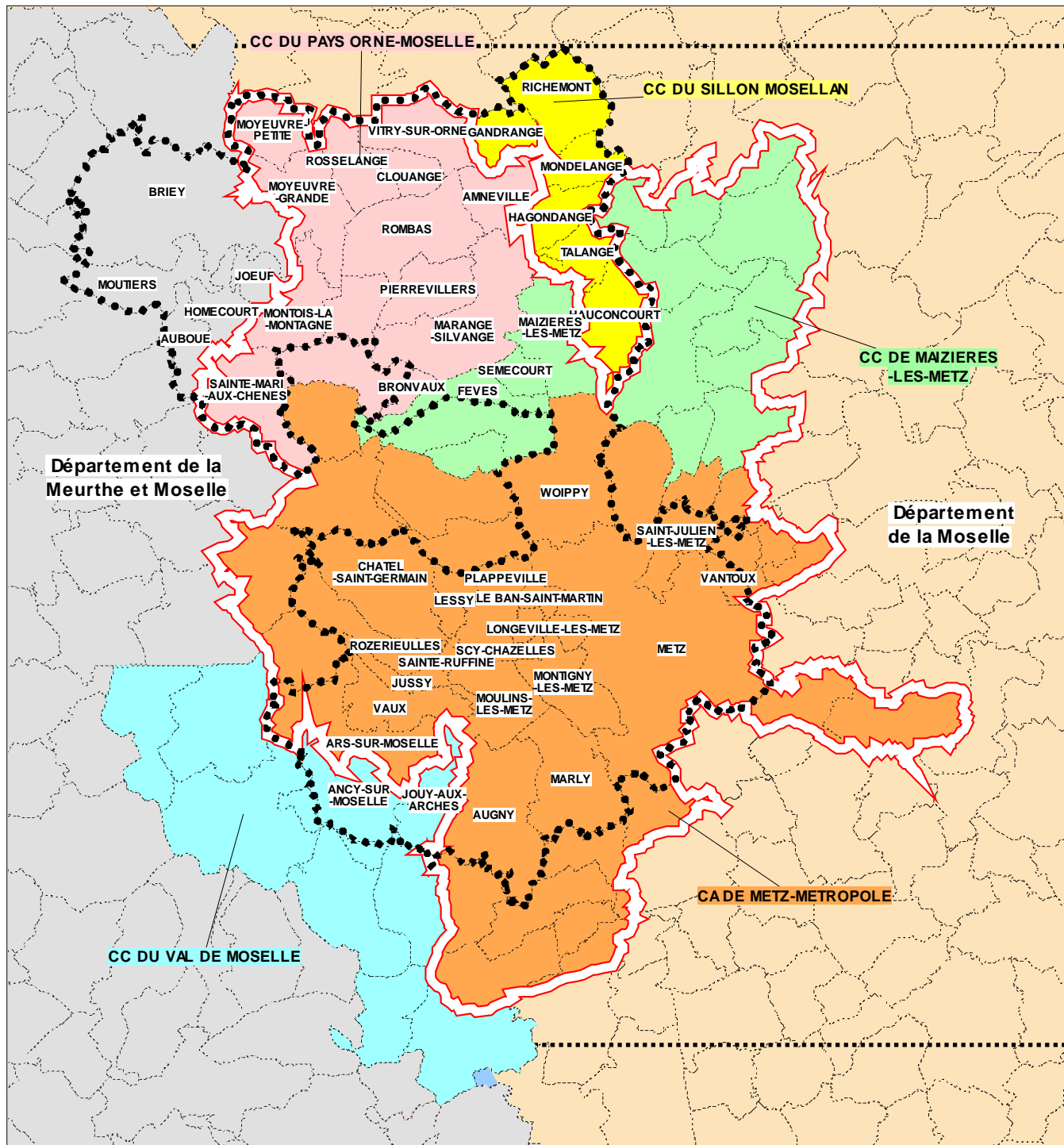
**En Moselle, pas de grands aéroports > 50 000 mouvements**

### Échéance 2007 - 2008

- ◆ Metz-Nancy-Lorraine est en dehors de l'agglomération messine. Pas besoin de données de trafic.
- ◆ Trafic aérien militaire de Frescaty n'est pas à prendre en compte, ni celui de l'aéroclub basé « dans l'emprise militaire »

### Échéance 2012 – 2013

- ◆ Agglomération de Thionville est concernée par l'aérodrome de Yutz. Les données de trafic seront à demander au moment de l'étude.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

**Cartes de bruit  
d'agglomération**

**3- Point sur  
les démarches  
des  
communes et  
EPCI**

**(agglomération  
INSEE de Metz)**

# 3.1 L'avancement des travaux de la CA2M



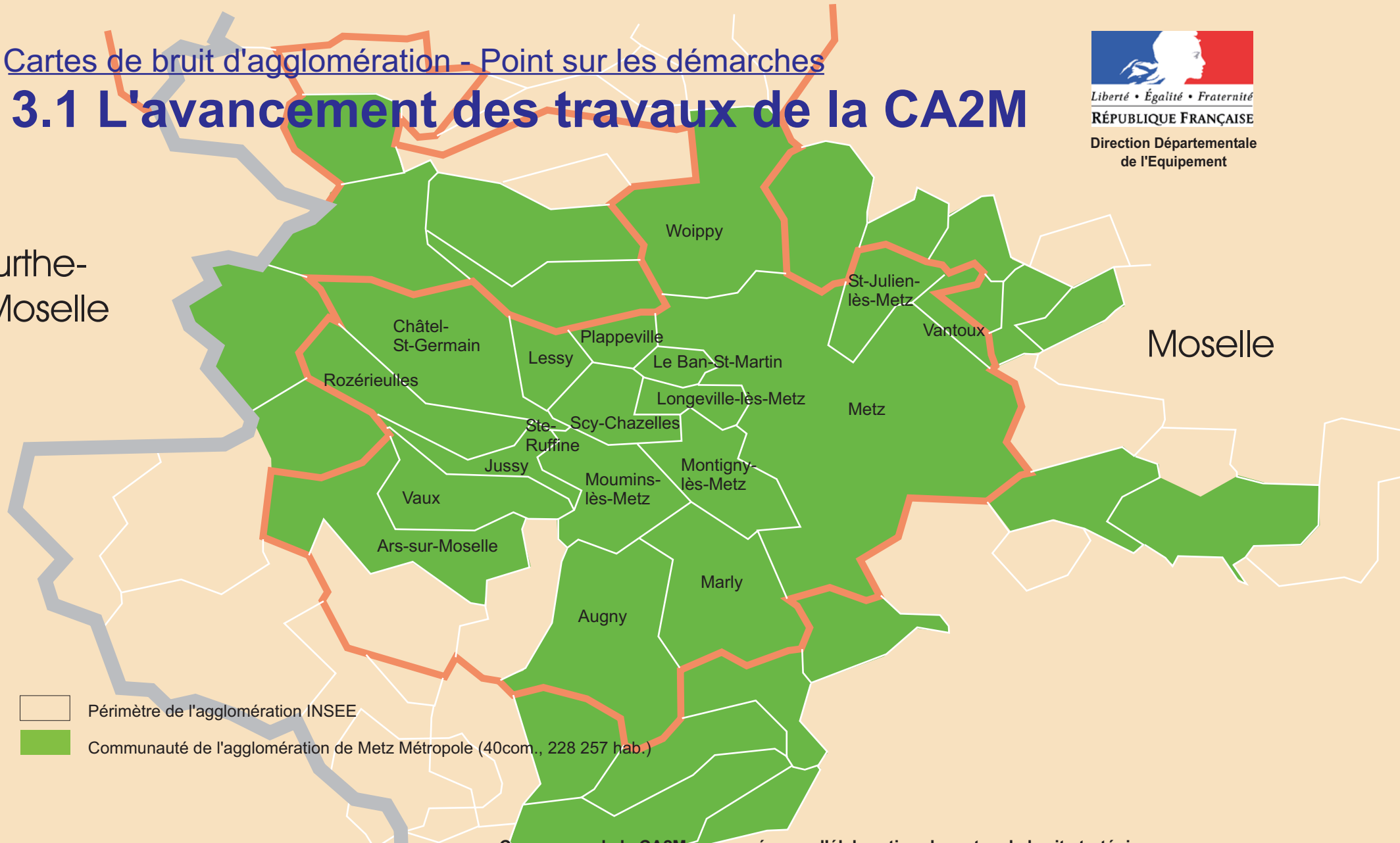
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

Meurthe-  
et-Moselle

Moselle



□ Périimètre de l'agglomération INSEE

■ Communauté de l'agglomération de Metz Métropole (40com., 228 257 hab.)

### Communes de la CA2M concernées par l'élaboration de cartes de bruit stratégiques

- |                      |                     |                   |                       |         |
|----------------------|---------------------|-------------------|-----------------------|---------|
| Ars sur Moselle      | Jussy               | Metz              | Rozérieulles          | Vantoux |
| Augny                | Lessy               | Montigny-lès-Metz | Saint-Julien-lès-Metz | Vaux    |
| Le Ban-Saint-Martin  | Longeville-lès-Metz | Moulin-lès-Metz   | Sainte-Ruffine        | Woippy  |
| Châtel-Saint-Germain | Marly               | Plappeville       | Scy-Chazelles         |         |

22

# OBSERVATOIRE DU BRUIT EN MOSELLE

Réunion du Comité de Pilotage du 21 juin 2007

Présentation des démarches entreprises par la CA2M



Décision d'engager la démarche de cartographie du bruit dans l'agglomération messine et d'en confier l'élaboration à un Bureau d'Etudes par DCC du 26 mars 2007 (pm)

## Procédure de consultation en cours

- AAPC mis en ligne sur les sites web de la CA2M (08/06/07), du BOAPM et du Moniteur (12/06/07)
- Date limite de réponse fixée au 27 août 2007

## Conditions de réalisation de la prestation

- conformité aux prescriptions de la législation
- compétences du Bureau d'Etudes en acoustique environnementale (modélisation du bruit, métrologie), techniques appliquées au SIG (mise en forme et traitement des données) et cartographie

## Modalités d'organisation de la prestation

- Délai d'exécution : 8 mois
- Phase 1 : recueil et mise en forme des données (4 mois)
- Phase 2 : production de la cartographie (4 mois)
  - phase 2.1 : modélisation du bruit sur un territoire test
  - phase 2.2 : modélisation du bruit sur les 19 communes de la CA2M visées par le Décret du 24 avril 2006
  - phase 2.3 : modélisation du bruit sur les autres communes de la CA2M

# OBSERVATOIRE DU BRUIT EN MOSELLE

Réunion du Comité de Pilotage du 21 juin 2007

Présentation des démarches entreprises par la CA2M



## Encadrement de la démarche

- Comité de Pilotage
- Comité Technique
- Assistance technique AGURAM

## Caractéristiques techniques principales de la prestation

- Critères formulés par la Directive Européenne et sa traduction dans le droit français
- Critère supplémentaire : demande de fourniture, lorsque cela est techniquement possible, de cartes de sommations énergétiques des différentes sources de bruit
- Possibilité donnée au Bureau d'Etudes de fournir tous documents utiles dépassant les recommandations réglementaires

2/2



## 3.2 L'avancement des travaux des



Direction Départementale  
de l'Équipement

### 11 communes «isolées»

Fèves, Maizières-les-Metz, Semécourt	CC de Maizières-les-Metz
Gandrange, Hagondange, Hauconcourt, Mondelange, Richemont, Talange	CC du Sillon Mosellan
Ancy-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches	CC du Val de Moselle

**Le 4 juin 2007 :**

**Une réunion technique technique s'est tenue en DDE avec les élus ou les représentants des 11 communes « isolées »**

**L'objectif de la réunion était de se fédérer en un « groupement de commandes ».**

**Après débat sur l'opportunité de lancer un appel d'offres aux bureaux d'études, aucun élu n'a souhaité être porteur de cette étude groupée.**

**Les élus en référeront au Président de leur EPCI pour qu'il porte cette étude de cartes de bruit.**

**Prochaine réunion le 1er octobre 2007**

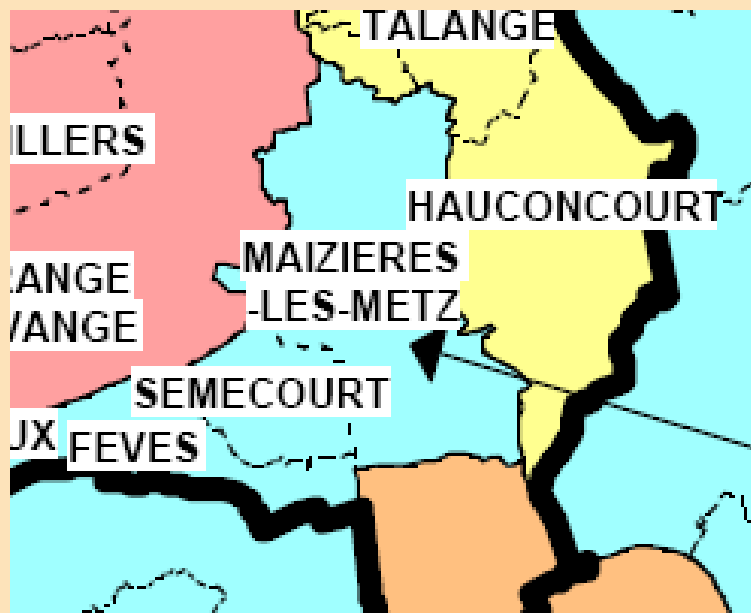
## 3.3 L'avancement des travaux de la

Cté de communes de Maizières les Metz ( 3 com sur 14)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



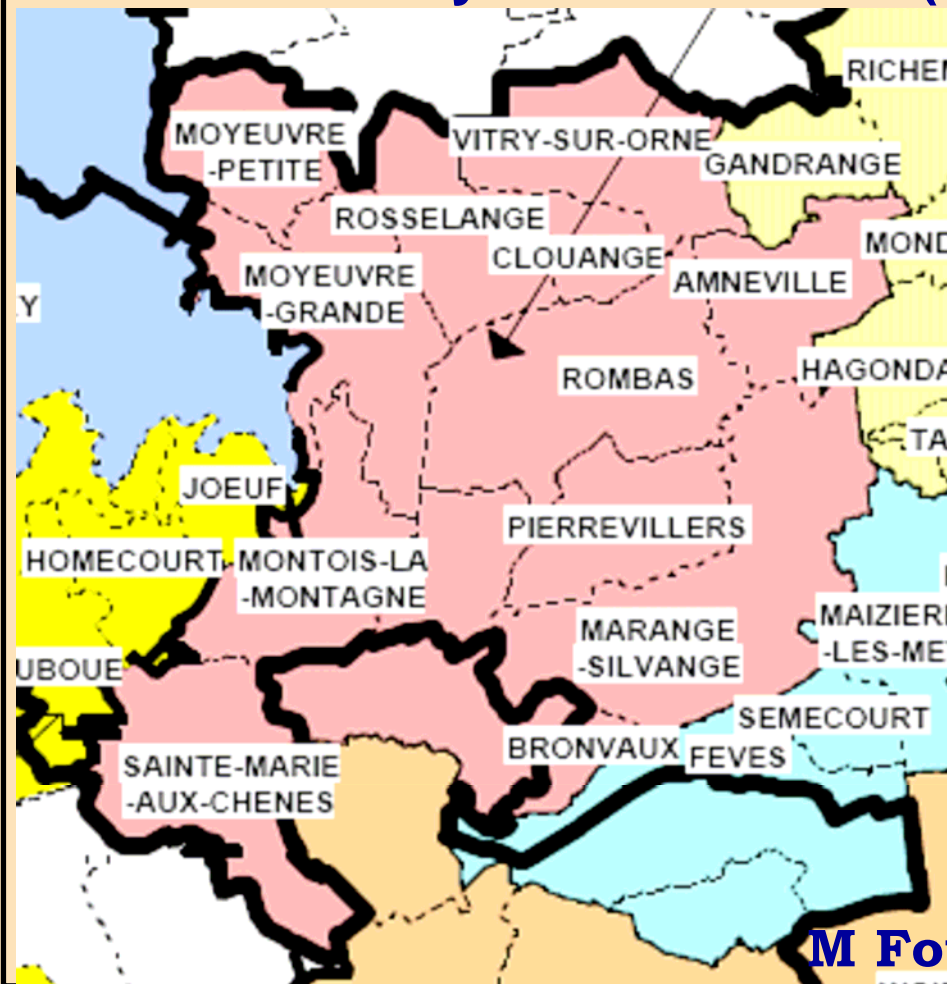
Fèves  
Maizières-lès-Metz  
Semécourt

**M Basso Président de l'EPCI**

**La CC a décidé de modifier ses statuts**

## 3.4 L'avancement des travaux de la

### Cté de Com Pays Orne Moselle (Rombas) (12 com. sur 13)



Amnéville  
Bronvaux  
Clouange  
Marange-Silvange  
Montois-la-Montagne  
Moyeuville-Grande  
Moyeuville-Petite  
Pierrevillers  
Rombas  
Rosselange  
Sainte-Marie-aux-Chênes  
Vitry-sur-Orne

**M Fournier Président de l'EPCI**

**La CC a décidé de modifier ses statuts**

## 3.5 L'avancement des travaux de la

### Cté de Com Sillon Mosellan (Hagondange)(6 com. sur 6)



Gandrange  
Hagondange  
Hauconcourt  
Mondelange  
Richefont  
Talange

**M Mahler Président de l'EPCI**

**Les statuts à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire**

## 3.6 L'avancement des travaux de la

**Cté de communes Val de Moselle(Ancy/Moselle) (2 com. sur 10)**



Direction Départementale  
de l'Équipement



**Ancy-sur-Moselle  
Jouy-aux-Arches**

**M Guepratte Président de l'EPCI**

**Les 2 communes veulent s'associer à d'autres pour les études**

## 3.7 L'avancement des travaux des

### 5 Communes de Meurthe et Moselle



**Briey – CC de Briey**

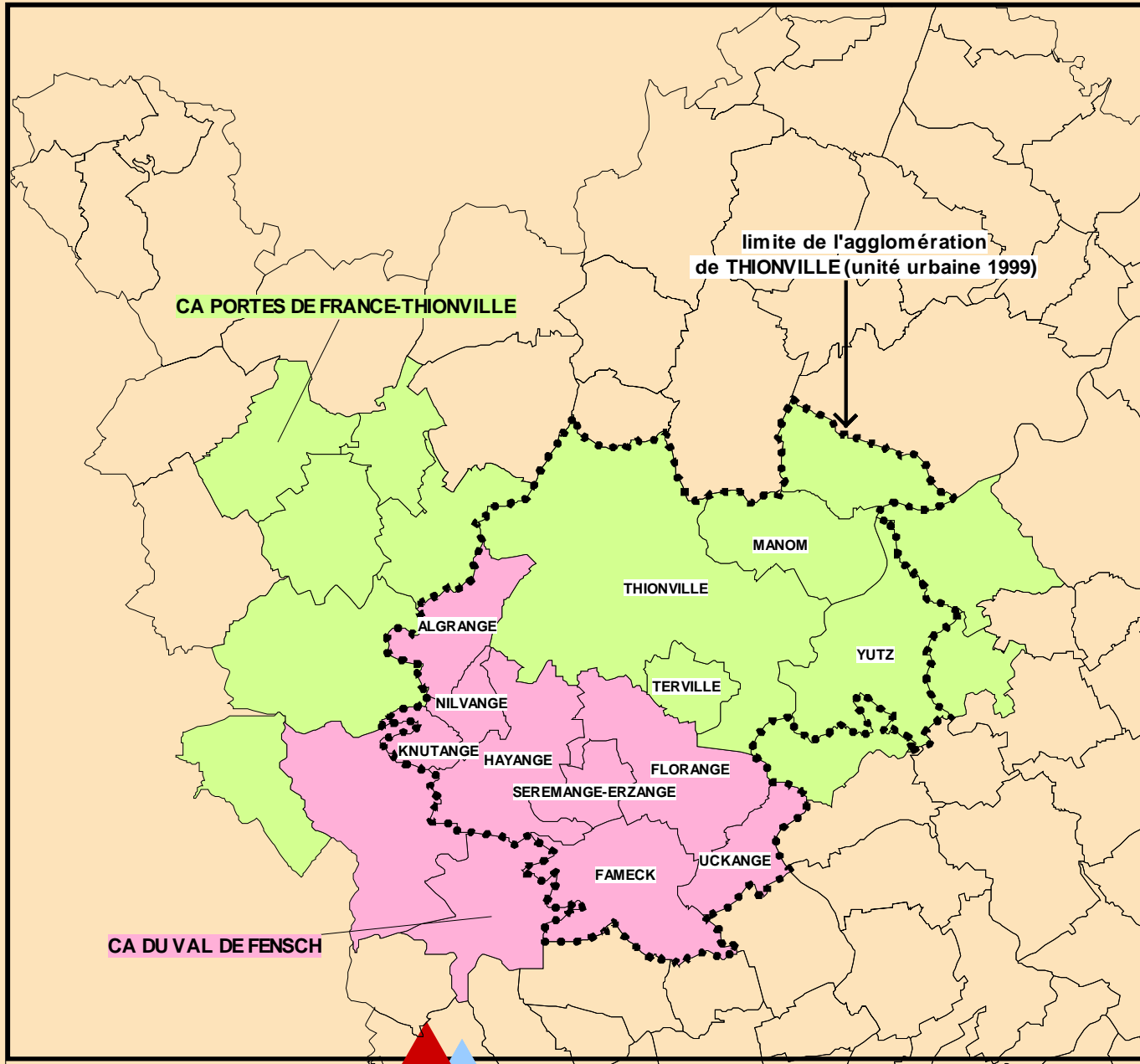
**Auboué, Joeuf, Homécourt, Moutiers –  
CC du Pays de l'Orne (54)**

**M Taberkane (DDE 54) fait le point sur les communes de M & M  
On s'oriente vers une mutualisation des études**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



**Cartes de bruit  
d'agglomération**

**4- Point sur  
les démarches  
des  
communes et  
EPCI**

**(agglomération  
INSEE de  
Thionville)**

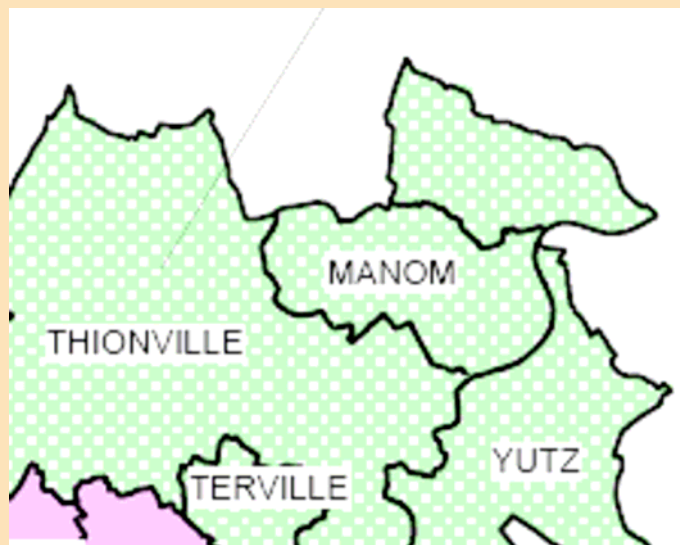
## 4.1 L'avancement des travaux de la

Cté d'agglomération Portes de France - Thionville (4 com. sur 13)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement



**Manom**  
**Terville**  
**Thionville**  
**Yutz**

**M Loffredo (SMITU) fait le point sur ces communes**  
**On s'oriente vers une maîtrise d'ouvrage des études**

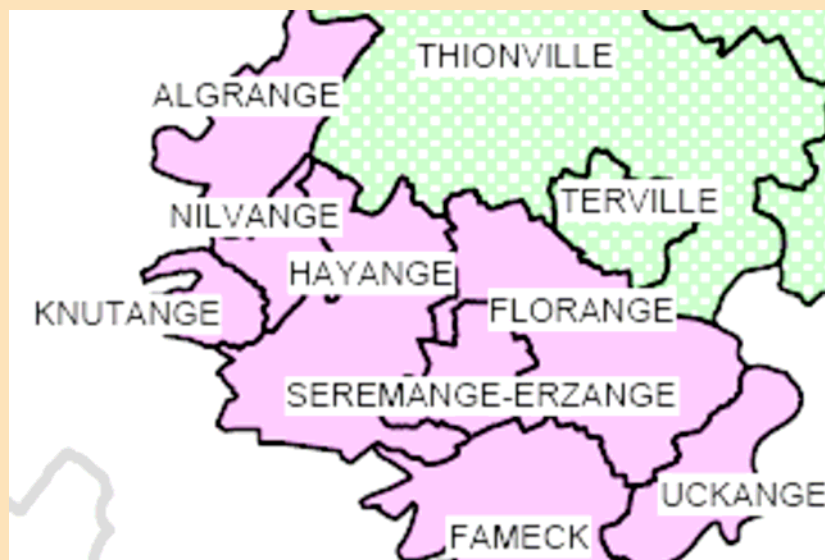


## 4.2 L'avancement des travaux de la

### Cté d'agglomération du Val de Fensch (Hayange) (8 com. sur 10)



Direction Départementale  
de l'Équipement



**Algrange**  
**Fameck**  
**Florange**  
**Hayange**  
**Knutange**  
**Nilvange**  
**Serémange-Erzange**  
**Uckange**

## 5.1 Modalités de publication

### Décret du 24 mars 2006 article 4 à 7



- ◆ **1. Les cartes de bruit des grandes infrastructures** *délai : 30 juin 2007*  
« sont arrêtées et publiées par le représentant de l'Etat »
- ◆ **2. Les cartes de bruit d'agglomérations** *délai:30 juin 2007 & 30 juin 2012*  
« sont tenues à la disposition du public et arrêtées par les CM ou les EPCI compétentes »
- ◆ **3. Les plans de prévention du bruit** *délai : 18 juillet 2008 & 18 juillet 2013*  
« sont mis à la disposition du public pendant deux mois - Avis dans la presse et registre ouvert à cet effet »  
« et arrêtés par le représentant de l'Etat, la Collectivité Territoriale gestionnaire des infrastructures routières, par les Conseils Municipaux ou les EPCI compétentes »

*Les Cartes de bruit et Plans de prévention du bruit sont publiés par voie électronique*

## 5.2 Adresses utiles

- ◆ La DDE peut être contactée à l'adresse électronique suivante :

[EGOD.SAH.DDE-Moselle@equipement.gouv.fr](mailto:EGOD.SAH.DDE-Moselle@equipement.gouv.fr)

- ◆ Site Internet de la Préfecture de la Moselle :  
<http://www.moselle.pref.gouv.fr> (Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport).

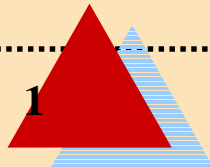
# Prochain Comité de pilotage



- ◆ Point d'étape en Septembre/Octobre 2007
- ◆ Dates proposées :
  - ⇒ 23 janvier 2008 à 14h30
- ◆ Ordre du jour :
  - ⇒ Synthèse des travaux conduits par l'Etat,
  - ⇒ Synthèse des travaux conduits par les Communes et les EPCI

# **Circulaire du 7 juin 2007 relative à l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement**

Réunion du Comité de Pilotage  
du 21 juin 2007 - DDE 57



# Les textes :

## La circulaire du 7 juin 2007

Fixe les instructions à suivre :

1. Organisation
2. Méthodologie

Précise les principaux échanges à organiser

# Les textes :

## La circulaire du 7 juin 2007



Elle définit :

1. La responsabilité des Préfets
2. L'organisation et coordination des échanges
3. L'organisation de la remontée d'information
4. Les modalités de diffusion des cartes et des PPBE

## Les textes :

**La circulaire du 7 juin 2007**

**Organisation des échanges et coordination  
entre acteurs**



### Mise en place :

- D'un comité départemental de suivi
- D'une collaboration technique entre les services de l'Etat et les collectivités
- D'une procédure d'échanges de données
- D'un processus de remonté des informations au Comité de suivi national



## Les textes :

### La circulaire du 7 juin 2007

### Quelques précisions ...

- Financement des cartes grandes infrastructures : DGR pour les VD et VC
- Fournir pour le 15 juin la liste des grandes infras à cartographier
- La carte (d) : prise en compte seulement des projets dépassant le seuil à échéance
- Décompte des populations par communes sur le territoire des cartes d'agglomération
- Les modalités pour tenir compte de la spécificité du calcul en champ libre

7 juin 2007

**Objet :** Circulaire relative à l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement

**Réf. :** - Article L.572-1 à L.572-11 du code de l'environnement

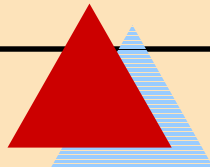
- Décret n°2006-361 du 24 mars 2006 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme et ses deux arrêtés d'application des 3 et 4 avril 2006
- Lettre de la DPPR du 28 février 2007 aux préfets de département relative à la mise en oeuvre de la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002

A la suite de la transposition de la directive européenne n°2002/49/CE, la présente circulaire porte sur l'évaluation, la prévention et la réduction du bruit dans l'environnement, en priorité pour la première échéance européenne. Elle fixe les instructions à suivre, aussi bien sur le plan organisationnel que méthodologique, pour la réalisation des « cartes de bruit » et des « plans de prévention du bruit dans l'environnement » (PPBE) relatifs aux grandes infrastructures de transports terrestres et aux principaux aéroports. Elle précise les principaux échanges à organiser avec les collectivités pour permettre les productions correspondantes et pour leur faciliter celles également attendues dans les principales agglomérations.

2

Elle précise en particulier :

- les responsabilités des préfets de département dans la réalisation des cartes de bruit et des PPBE ;
- l'organisation de certains échanges entre les différentes autorités compétentes dans l'élaboration des cartes de bruit et des PPBE ;
- les échanges avec les collectivités ;
- l'organisation des remontées d'information destinées à la Commission européenne ;
- les modalités de diffusion des cartes de bruit et des PPBE aux administrations centrales et aux collectivités concernées.





# Cartographie des activités industrielles



# Cartographie des activités industrielles

---

- ✘ Directive n° 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement
  - impose la cartographie des activités industrielles décrites dans l'annexe 1 de la directive 96/61/CE, connue sous le nom de directive IPPC
- ✘ Décret n° 2006-361 du 24 mars 2006 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme
  - impose la cartographie des activités industrielles soumises à autorisation en application de l'article L. 512-1 du code de l'environnement (Installations Classées)
  - élargit l'exigence initiale de la directive européenne

# Cartographie des activités industrielles

---

## ✘ Réglementation applicable :

### ➤ Installations nouvelles ou modifiées, dont l'arrêté d'autorisation est postérieur au 1<sup>er</sup> juillet 1997 :

- Arrêté ministériel du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

### ➤ Autres installations :

- Arrêté ministériel du 20 août 1985 relatif aux bruits aériens émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

# Cartographie des activités industrielles

---

- ✘ **Caractérisation de l'émission sonore**
  - Niveaux de bruit à ne pas dépasser en limite de propriété fixés dans l'arrêté préfectoral
  - Installations soumises à l'arrêté du 23/01/97
    - Respect des valeurs d'émergence admissibles définies par l'arrêté ministériel
    - Valeurs maximales admissibles : 70 dB(A) le jour et 60 dB(A), sauf si bruit résiduel supérieur à ces limites
  - Installations soumises à l'arrêté du 20/08/85
    - Valeurs maximales admissibles : 45 dB(A) + terme correctif dépendant du type de zone + terme correctif dépendant de la période

# Cartographie des activités industrielles

- ✘ Caractérisation du bruit des ICPE :
  - Recueil des données disponibles
    - Liste des ICPE soumises à autorisation (DRIRE)
    - Topographie des sites (Bureau d'études)
    - Arrêtés d'autorisation (base de données CEDRIC)
    - Données bruit disponibles (études d'impact, mesures éventuelles - Exploitant)
  - Classification et traitement des données
    - Activités similaires
  - Calcul et modélisation
    - Mesures sur site si enjeux forts (niveaux élevés, voisinage)
  - Cartographie



## **Cartographie stratégique du bruit en Moselle**

Jeudi 21 juin 2007





## Rappel :

RFF intervient en tant que fournisseur des données suivantes :

- ✓ les circulations ferroviaires sur les 3 périodes de la journée (nombre de trains, type de trains, vitesse.)
- ✓ l'infrastructure (type de rails, de traverses, points particuliers : ouvrages métalliques etc...)

## Etat d'avancement :

- ☐ La base de données « grandes infrastructures » a été transmise au CETE (maitre d'œuvre de la cartographie pour l'Etat)
- ☐ Les bases de données « grandes agglomérations » sont désormais disponibles,
- ☐ La Direction régionale de RFF peut transmettre ces informations sous forme de CD-Rom à chaque commune ou EPIC de l'agglomération de Metz en charge de la cartographie.

Contact : Thierry PIERRE 03.88.23.30.74

## 1.2 – Les travaux de la SANEF



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
de l'Équipement

M. Bossier représentant de la SANEF – excusé

--- --- ---

Etat d'avancement au 21 juin 2007 (voir PPT)

**Présentation : M Chantraine**  
**SANEF: M Bossier**

# Observatoire du bruit Sanef

- ◆ **Présentation de l'état d'avancement au 21 juin 2007**
- ◆ **Région Lorrain - Moselle**

# Observatoire du bruit Sanef

- ◆ Réseau autoroutier Lorrain concédé à Sanef :
  - ◆ autoroute A4 : 186 km
    - ◆ du PR 222 (Futeau - 55) au PR 393 (Hambach - 57)
    - ◆ du PR 418 (Schalbach – 57) au PR 433 (Mittelbronn - 57)
  - ◆ autoroute A314 : 3.10 km
    - ◆ Du PR 0 au PR 3.10 (Nouilly ; Noiseville – 57)
  - ◆ autoroute A315 : 2.7 km
    - ◆ Du PR 0 au PR 2.7 (Mey –57)

# Observatoire du bruit Sanef

## ◆ Classement sonore :

◆ 1<sup>ère</sup> catégorie : A4 et A315

◆ 2<sup>ème</sup> catégorie : A314



# Observatoire du bruit Sanef

## ◆ Disponibilités des résultats : 30/06/2007

### ◆ Cartes de bruit :

(pour les sections dépassant 6 millions de véhicules)

- Cartes au 1/25000ème des isophones  $L_{den}$  et  $L_{night}$  par coloration aplat de 5 en 5 dB (gamme de couleur conforme à la norme NF S 31-130)
- Cartes des secteurs affectés par le bruit sur la base des données de classement sonore (tampon autour de la voirie de largeur fixée dans l'arrêté de classement)
- Cartes de dépassement des valeurs limites  $L_{den}$  et  $L_{night}$
- Cartes d'évolution ("type d"), en cas de modification planifiée des sources de bruit, ou de projet d'infrastructure susceptible de modifier les niveaux sonores.

# Observatoire du bruit Sanef

## ◆ Disponibilités des résultats : 30/06/2007

### ◆ Tableaux :

(pour les sections dépassant 6 millions de véhicules)

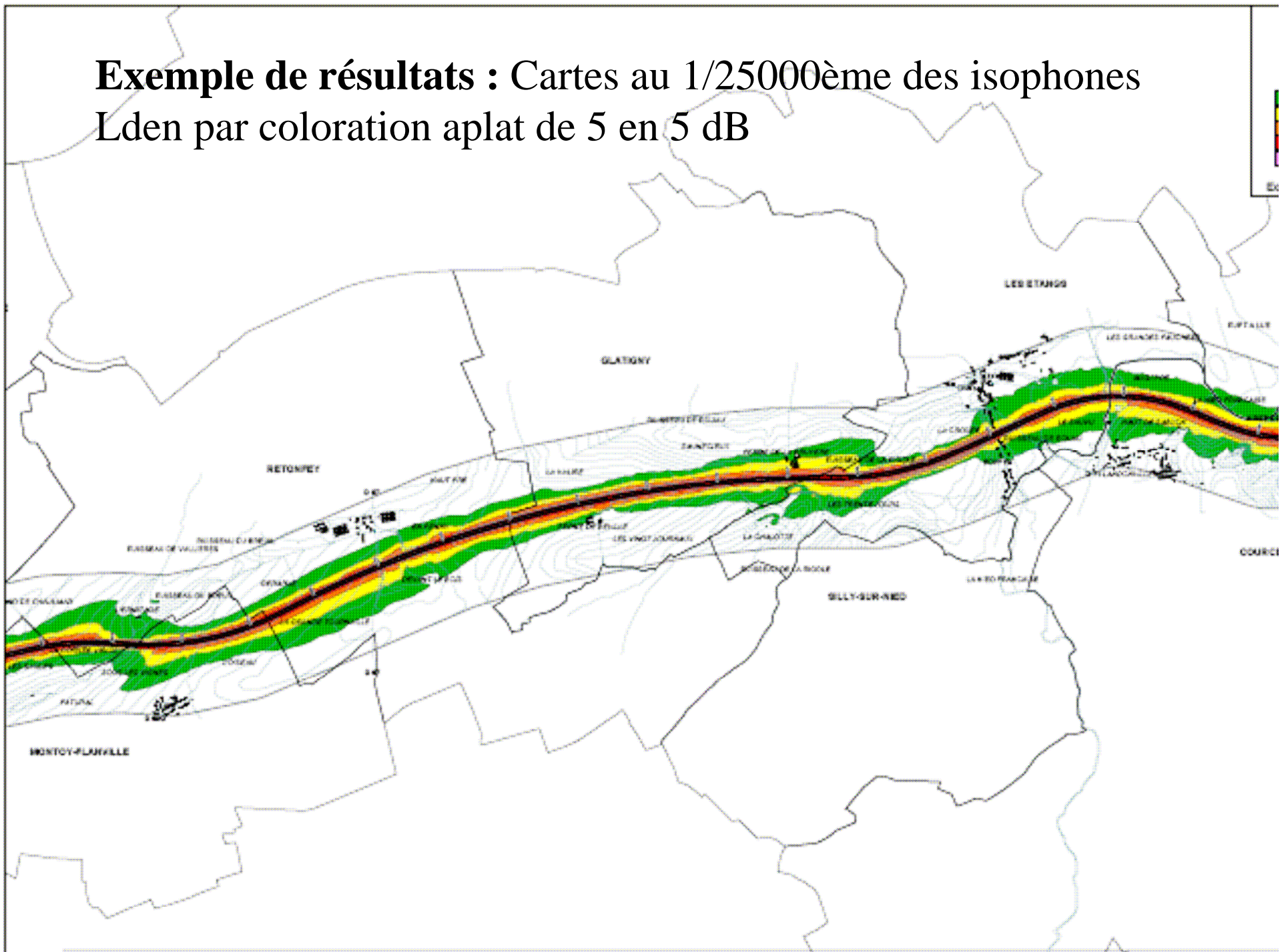
- du nombre de personnes vivant dans les bâtiments d'habitation,
- du nombre de bâtiments de santé ou d'enseignement,
- des surfaces en km<sup>2</sup> exposées à des niveaux sonores, exprimés en Lden par des valeurs supérieures à 55, 65 et 75 dB(A).

# Observatoire du bruit Sanef

- ◆ **Disponibilités des résultats :**
  - ◆ Programme de protections (si nécessaire) : à établir avant juin 2008  
(pour les sections dépassant 6 millions de véhicules)
  
- ◆ **Format des résultats :**
  - ◆ .Pdf,
  - ◆ .dxf géoréférencé lambert 93
  
- ◆ **Transmission des résultats :**
  - ◆ CDRom



**Exemple de résultats : Cartes au 1/25000ème des isophones  
Lden par coloration aplat de 5 en 5 dB**



**Exemple de résultats : Cartes au 1/25000ème des isophones  
Lnight par coloration aplat de 5 en 5 dB**

